



INFO PRESSE

Date : 04/12/2023

De la part de la Direction de la communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

laforetbouge.fr : Grand Chambéry favorise les regroupements de fonciers indispensables à une bonne gestion de la forêt

Le saviez-vous ? Avec 28 653 hectares, les espaces boisés composent l'essentiel du territoire de l'agglomération, c'est-à-dire près de 60% de la surface totale, quand l'urbanisation en recouvre moins de 10%.

Outre sa fonction économique de production de bois, la forêt rend de nombreux services : puits de carbone, corridors écologiques, réservoirs de biodiversité, régulation des crues et protection des versants contre l'érosion et les chutes de blocs, paysage, loisirs... Le bon état du couvert forestier constitue donc un enjeu important.

Une forêt trop morcelée complique sa gestion et son exploitation

Environ 40% de la surface forestière appartient au domaine public (communal à 38% et domanial à 2%) contre 60 % au domaine privé. Ce sont ainsi 17 000 hectares que se partagent près de 9 000 propriétaires. Chacun possédant en moyenne 1,8 hectare, la forêt privée se trouve donc très morcelée.

Cette situation complique la gestion et l'exploitation de la forêt et des parcelles non entretenues ont un impact important sur la biodiversité et l'état sanitaire des arbres.

Au fil des successions familiales et des partages, un certain nombre de propriétaires ignorent parfois où se trouvent exactement leurs parcelles voire même qu'ils en sont propriétaires.

Pour favoriser les regroupements de fonciers forestiers, Grand Chambéry **finance la bourse foncière forestière** qui se déploie sur un outil géoportail en ligne **laforetbouge.fr** qui met en relation acheteurs et vendeurs de parcelles. Les usagers peuvent consulter les parcelles disponibles à la vente sur le territoire de Grand Chambéry ou mettre en vente leurs propres parcelles.

GRAND CHAMBERY

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

106 allée des Blachères - CS 82618 - 73026 Chambéry cedex - 04 79 96 87 35



grandchambery.fr



grandChambery



grandChambery



grandchamberyofficiel



grandchambery

En complément de cet outil, le CNPF renseigne et accompagne les propriétaires dans leurs démarches.

Parlons forêt !

Des réunions d'information à destination des propriétaires forestiers privés ont lieu au mois de décembre sur Grand Chambéry :

- **Lundi 11 décembre** à 18h30, à la salle polyvalente de Saint Cassin,
- **Mercredi 13 décembre** à 18h30 à la salle des fêtes de Saint-Jean-d'Arvey.

L'agglomération consacre 25 000 euros par an à la mise en œuvre de cette bourse. C'est une des actions engagées par Grand Chambéry dans le cadre de la Charte forestière Bauges-Chambéry-Chartreuse, élaborée en étroite concertation avec les 2 parcs naturels régionaux des Bauges et de Chartreuse.

--

laforetbouge.fr / rubrique foncier forestier

<https://www.laforetbouge.fr/auvergnerhonealpes/territoire/grand-chambery>